

**La montagne vient d'accoucher d'une souris en présence du chat. En effet, mardi 7 mars au soir, les parlementaires hongrois ont adopté les amendements qui leur avaient été proposés par leur gouvernement concernant la fameuse loi controversée sur les médias.**



Viviane Reding, vice-présidente de la Commission européenne

Ces amendements ont été présentés par Victor Orbán comme de simples «éclaircissements» de la loi adoptée fin décembre, permettant à chacun de s'en tirer à bon compte. Ainsi, de son côté, le chef du gouvernement ne perd pas la face vis-à-vis des Hongrois qui ont l'impression de résister à l'influence européenne et d'être gouverné par un homme fort et d'un autre côté, Neelie Kroes, la commissaire à la Stratégie numérique, présente à Budapest à cette occasion, invitée à admirer la machine démocratique a pu affirmer haut et fort que ses directives avaient été suivies. Tout va donc bien dans le meilleur des mondes. Il y aura bien sûr des grincheux pour pointer du doigt que le satisfecit adressé par la Commission semble prématuré et que les principaux problèmes de cette loi ne sont pas réglés. Chacun est dans son rôle.

#### **Le 100e anniversaire de la journée de la femme**

Présente à Budapest, Neelie Kroes, en a profité le lendemain pour fêter le 100e anniversaire de la journée de la femme sur les bords du Danube. Responsable européenne en charge de la société numérique oblige, elle a présenté un tableau sombre de l'absence des femmes dans le milieu des NTIC. On pourrait croire que le sujet n'est pas fondamental, mais il est particulièrement à la mode en ce moment à Bruxelles. En effet, de son côté Viviane Reding a chanté le même refrain sur la place des femmes dans le management des grandes entreprises. Sans grand résultat d'ailleurs, puisque lundi, contrairement à ce que la commissaire européenne en charge de la Justice, des Droits fondamentaux et de la Citoyenneté avait clamé une semaine plus tôt dans les médias, les ministres européens en charge de l'Emploi et des Affaires sociales ont refusé d'imposer des quotas à l'échelle de l'UE, approuvant seulement un nouveau pacte pour l'égalité des sexes pour accroître la présence des femmes dans les organes de prise de décision. Et de se demander à quoi on s'engage vraiment à travers un nouveau pacte ?

Parce que pour l'instant, nous ne sommes pas impressionnées par les avancées sur cette question de l'égalité des hommes et des femmes dans le monde du travail et plus particulièrement en ce qui concerne le salaire. Rappelons que ce principe de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes est inscrit dans les traités de Rome depuis 1957. Pourtant depuis rien ou du moins pas grand chose. Ainsi en 2008, le Parlement européen a adopté une résolution invitant la Commission à proposer des mesures législatives visant à appliquer concrètement ce principe, et ce avant la fin de l'année 2009. Mais depuis, silence complet de la part de la Commission européenne. Si quand même quelque chose, j'allais l'oublier. Le saviez-vous, mais le 5 mars dernier, nous avons fêté la première journée européenne de l'égalité salariale. Le moins que l'on puisse dire c'est que cela n'a pas fait la une des journaux ! Rappelons pour informations qu'avec un écart de salaire moyen de 17,5% pour un travail

équivalent (allant de 4,9% en Italie, à 30,9% en Estonie, en passant par 17,1% en France), les femmes sont encore trop souvent sous-rémunérées par rapport aux hommes. A titre d'illustration, cet écart de salaire signifie que, pour un travail équivalent, une femme devrait travailler 40 heures pour gagner la même chose qu'un homme travaillant 33 heures...

Il est grand temps que la Commission et avec elle, toutes les instances européennes passent du discours à l'action. Car l'impression donnée est qu'une déclaration en chasse une autre et qu'au bout du compte rien n'est fait, ou trop peu au risque de laisser ceux qui y croient encore.

### **Chroniques précédentes:**

- [Chronique du 28 février 2011 : Défense européenne, de Tripoli à Gödöllő en passant par l'OTAN](#)
- [Chronique du 23 février 2011 : « pooling and sharing », ce n'est pas pour demain](#)
- [Chronique du 17 février 2011 : le groupe de Visegrad fête ses 20 ans](#)
- [Chronique du 9 février 2011 : Orbán a sa pub dans Paris Match](#)
- [Chronique du 4 février 2011 : VRP hongrois](#)
- [Chronique du 20 janvier 2011 : L'ethnocentrisme hongrois au Parlement européen](#)
- [Chronique du 14 janvier 2011 : Tel est pris qui croyait prendre](#)
- [Chronique du 6 janvier 2011 : Comedia dell'arte](#)
- [Chronique du 31 décembre 2010 : Le sacre de Viktor Orbán](#)